



Cairpol : start-up spécialisée dans la conception de détecteurs portables de pollution atmosphérique



Bruno Aubert, président et fondateur de Cairpol

Quatre questions à Bruno Aubert, président et fondateur de Cairpol, champion de la catégorie « entreprises » des trophées « Allez de l'avant avec les assureurs ».

Le « Cairpatch », de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une montre destinée au grand public qui mesure en direct et en temps réel la pollution de l'air. Elle s'adresse plus particulièrement aux personnes fragiles, comme les asthmatiques et les enfants. Ces derniers sont avertis immédiatement dès lors que des pics de pollution sont atteints, ce qui leur permet d'éviter de prendre des risques et de décider d'arrêter de courir, de faire des activités au calme ou de rentrer chez soi.

Quels défis avez-vous dû relever ?

Outre les défis technologiques rencontrés, l'un des gros challenges a été de réaliser une montre qui puisse à la fois être portée par des enfants et rester acceptable en terme de prix pour les parents. Aujourd'hui, nous avons atteint un prix de 60 euros hors taxe, loin devant nos concurrents qui affichent aujourd'hui des tarifs proches de 1 000 euros.

Quel est le potentiel de développement d'un tel produit ?

Cairpatch répond tout d'abord à un réel besoin. A titre d'exemple, on dénombre, en France, environ 150 000 asthmatiques graves et près de 3 millions dans le monde. Par ailleurs, l'utilisation du *Cairpatch* commence à s'étendre à d'autres types de personnes et donc à d'autres utilisations. Au-delà de ceux qui peuvent présenter des problèmes de santé, le *cairpatch* intéresse de plus en plus les sportifs soucieux de pratiquer une activité dans de bonnes conditions. De nombreux joggeurs y trouvent par exemple un intérêt...

Vous avez reçu le trophée 2007 dans la catégorie « entreprises ». Que vous a apporté un tel prix ? De quelle manière pensez-vous utiliser la récompense de 10 000 euros ?

Tout d'abord, je tiens à remercier vivement les assureurs de la FFSA qui, par l'intermédiaire de ce prix, reconnaissent les avantages et le caractère préventif de notre produit. Je suis convaincu que ce prix va nous aider à affiner notre notoriété et à nous développer. 10 000 euros est une somme importante pour une jeune start-up comme la nôtre. Ce chèque va notamment nous permettre de réduire la taille de notre produit et d'améliorer son design afin que les utilisateurs, et notamment les enfants, puissent oublier la fonction principale d'analyseur de l'atmosphère et assimiler cet appareil à une simple montre.